

Information sur la course

Envoi des inscriptions

Au Secrétaire :

Monsieur Eric Vandenberg
Rue Trieu d'Alvaux, 49
B-6224 Wanfercée-Baulet
Tél/Fax : +32 494/11 43 99
Email: vdbcastor@yahoo.fr

Directeur de course

Mr Franco La Paglia
Tél : +32 475/87 98 91

Dossard et plaque de cadre

Jeudi 26 Mai 2022 de 8h00 à 9h30 au 2^o étage du Novotel, Place Verte à Charleroi.

Réunion des directeurs sportifs

Jeudi 26 Mai 2022 à 9h45 au 2^o étage du Novotel, Place Verte à Charleroi.

Réunion Sécurité, WPR et Police de Charleroi

Mardi 24 Mai 2022 à 20h en Vidéo conférence.

Signature feuille de départ

Jeudi 26 Mai 2022 de 12h00 à 13h00 sur le podium de la Place Verte à Charleroi par équipe.

Permanence

Jeudi 26 Mai 2022 8h00 à 9h30 au 2^o étage du Novotel, Place Verte à Charleroi.

Tél : +32 494/11 43 99

Distance et heure de départ

192,2 km et le départ en cortège à 13h10.

Ravitaillement poste fixe

Km 59 à l'avenue Léopold III à Personnes lez Binche.
Km 157 à chaussée de Thuin à Mont Sur Marchienne.

Services de sécurité

- Escorte motocycliste de la Police Fédérale (WPR).
- Police communale de Charleroi
- Police fédéral + Equipe de 30 Motos drapeaux jaunes.

Vestiaires départ

Au 4^o étage du Novotel, Place verte à Charleroi.

Vestiaires arrivée

Complexe de l'Asie - Rue de l'Asie, 1 à Marcinelle.

Déviations des voitures

+/- 1200 mètres avant la ligne d'arrivée à droite puis à gauche par la R3 sortie « Bois du Cazier » et ensuite suivre le fléchage.

Arrivée

Prévue vers 17h30

Résultat / Permanence arrivée

Garage R.Leone à Mont Sur Marchienne, rue du cerisier 80.

Contrôle antidopage

Garage R.Leone à Mont Sur Marchienne, rue du cerisier 80.

Médecin de course

Docteur Meert
Tél : +32 474/92 52 13

Service Presse

Guy Vermeiren
Tél : +32 477/47 77 31

A partir de 8h00 au 2^o étage du Novotel, Place Verte à Charleroi.

Liste des centres hospitaliers

1) IMTR

Rue de Villers 1

6280 LOVERVAL

Tél : +32 71/10 61 00

2) Grand hopital de Charleroi

Site Notre Dame – Grand Rue, 3

6000 CHARLEROI

Tél : +32 71/10 20 00

3) Centre hospitalier universitaire du Tivoli

Avenue Max Buset

7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 64/27 61 11

4) Centre hospitalier de Lobbes

Rue de la Station, 25

6540 LOBBES

Tél : +32 71/59 92 11

55ème Circuit de Wallonie –VILLE DE CHARLEROI le 26 mai 2022

RÈGLEMENT

ARTICLE 1. ORGANISATION

Le 55ème Circuit de Wallonie est organisé par le ROYAL COURRIER SPORT BAULET rue de Montpellier 63 à 6030 Marchienne au pont sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale, de la Belgian Cycling et de la Fédération Cycliste Wallonie Bruxelles.

Elle se dispute le 26 mai 2022 dans le cadre l' EXTERIOO CYCLING CUP.

Le directeur de course est Franco La Paglia joignable au +32 475 87 98 91.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux coureurs des catégories élites hommes. Elle est inscrite au calendrier UCI Europe Tour. L'épreuve est classée en classe M.E.1.1 Conformément au règlement UCI, elle attribue les points suivants: 125 Pts, 85Pts, 70Pts, 60Pts, 50Pts, 40Pts, 35Pts, 30Pts, 25Pts, 20Pts, 15Pts, 10pts, 5Pts du 13^{ème} au 15^{ème} et 3Pts du 16^{ème} au 25^{ème} coureurs classés selon article 2.10.008 du Barème des points applicable au classement final des épreuves des calendriers continentaux Classe 1.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes:

Equipes World Tour UCI

Equipes Continentales Professionnelles UCI Belges et étrangères

Equipes Continentales UCI

Equipes Nationales

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de maximum 7 coureurs, suivant l'article 2.2.002 le nombre maximum de coureurs est limité à 176 partants.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tiendra, le 26 mai 2022 au Novotel 2ème étage Place Verte à Charleroi.

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se font à la permanence de 8h à 9H30.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des Membres du Collège des Commissaires, est fixée le 26 mai 2022 à 9H45 et aura lieu au Novotel 2ème étage Place Verte à Charleroi, le briefing sécurité est prévu le mardi 24 mai à 20h en visioconférence avec la police fédérale, la police Locale et les signaleurs mobiles.

La permanence d'arrivée se tiendra, le 26 mai 2022 à l'issue de l'épreuve et les 2 heures suivantes au Garage R.Leone Rue des cerisiers à Mont Sur Marchienne.

ARTICLE 5 RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 164,63125 canal 1 du réseau du team Telecom de la Belgian Cycling

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par le team NHT Vision Team.

Le service est assuré au moyen de 3 voitures et une moto

ARTICLE 7. DELAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec le directeur de course (organisateur).

ARTICLE 8. CLASSEMENTS

Le classement individuel au temps sera établi.

ARTICLE 9. PRIX

Les prix suivants sont attribués.:

1er: 5785€ 2ème: 2895€ 3ème:1445€ 4ème:715€ 5ème: 580€ 6ème: 435€ 7ème:435€ 8ème :290€

9ème :290€ Du 10 au 20ème :150€

ARTICLE 10. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu au garage R.Leone avenue des cerisiers à Mont-Sur- Marchienne. Le responsable de la permanence est Antonio Garcia joignable au +32 475 72 22 00.

ARTICLE 11. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter au podium protocolaire :

Le Vainqueur de l'épreuve ainsi que le 2° et le3°

Le premier classé, à l'issue de l'épreuve au classement de l' EXTERIOO CYCLING CUP.

Ils se présenteront dès leur arrivée au podium protocolaire, situé près de la ligne d'arrivée.

ARTICLE 12. SECURITE

Les coureurs et les véhicules suiveurs sont tenus de respecter le code de la route et les instructions de la police fédérale. Une équipe de 30 signaleurs mobiles drapeaux jaunes sera également présente.

ARTICLE 13. SOINS MEDICAUX

Les soins médicaux en course sont exclusivement assuré par le médecin de l'épreuve le Docteur Meert Aline joignable au +32 496 62 13 32 ainsi que deux ambulances médicalisées qui suivent l'épreuve.

ARTICLE 14. PENALITES

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

ARTICLE 15. ENVIRONNEMENT

Plusieurs zones de déchets seront placés sur l'itinéraire, toutes seront annoncées par une signalétique visible et spécifique.

ARTICLE 16. FLECHAGE

L'itinéraire de la course est entièrement signalé au moyen de flèches directionnelles. Le modèle de flèche sera exposé à la permanence et au briefing sécurité. Cette signalisation n'engage en aucun cas la responsabilité des organisateurs, les concurrents étant supposés connaître le parcours. La plus stricte observance du code de la route et la plus grande prudence sont recommandées aux concurrents et aux suiveurs. Une version GPX est disponible sur le site web www.lecircuitdewallonie.be

ARTICLE 17. FORFAIT

En cas de forfait d'une équipe enregistrée auprès de l'UCI, le signataire de l'engagement et l'équipe qu'il représente seront solidairement redevables à l'organisateur d'une indemnité forfaitaire égale au barème édité par l'UCI.

Circuit de Wallonie-Ville de CHARLEROI 26 MAI 2022

KILOMETRE

UNE ORGANISATION DU ROYAL COURRIER SPORT BAULET
LOCALITES

MOYENNE

Charleroi - Mont Sur Marchienne

KM -	KM +			44Km/h	46km/h
192,2	-6,8	CHARLEROI	Place Verte 1 Boulevard Joseph Tirou DEPART FICTIF	13h10	13h10
		CHARLEROI	Au rond Point 1° a Droite Rue de l'écluse RP tout droit avenue Marius Meurée		
		CHARLEROI	a l'Intersection prendre l'avenue Eugène Mascaux Tout Droit, chaussée de Thuin jusqu'au bout		
192,2	0,0	MONTIGNY LE TILLEUL	AG,route de Bomérée , DEPART OFFICIEL	13h25	13h25
190,1	2,1		Route du M de bomérée traverser 1°RP tout droit	13h28	13h28
187,9	4,3		Au 2° RP tout droit	13h31	13h31
185,7	6,5	GOZEE	Place de Gozée A Droite Rue de Thuin	13h33	13h33
182,0	10,2	THUIN	Tout droit par le centre et contourner par les ramparts passer sur le canal	13h38	13h38
178,2	14,0		Remonter par la N59 direction de Lobbe toujours tout droit	13h43	13h42
176,5	15,7	LOBBES	Traverser les Ronds Points direction Anderlues N59	13h46	13h45
172,2	20,0	ANDERLUES	Carrefour N90/N59,carrefour tout droit,	13h52	13h51
169,6	22,6	PIETON	Rester sur la N59	13h55	13h54
166,2	26,0	MORLANWELZ	Tout droit sur la N59 direction Chapelle Lez Herlaimont	14h00	13h58
165,2	27,0	CHAPELLE LEZ HERLAIMONT	Rester sur la route N59, Traversée du Rond Point "Marie la guerre", tout droit dir. Nivelles/Seneffe	14h01	13h59
162,2	30,0	SENEFFE	Tout Droit sur la N59 passer les 5 ronds points	14h09	14h07
155,2	37,0	FELUY	Tout Droit N59 passer le rond point baccarat	14h15	14h13
153,3	38,9	MARCHE LEZ ECAUSSINES	Tourner AG puis entrer dans la Zone industrielle FELUY zone C, Rue de la Ghellerée, chemin Royale, chaussée de la Résistance, Rue Pierre Lefèvre	14h18	14h15
147,6	44,6	BESONRIEUX	AG direction Bois de courrière, rue de Mignault, AD rue de l'Yser	14h25	14h22
144,1	48,1	HOUDENG GOEGNIES	Chemin de Familleureux, gare autoroutière tout droit	14h30	14h27
142,2	50,0	HOUDENG GOEGNIES	Rue du cimetière tout droit place des trieux AD aux feux puis chaussée Pont du sart Tout Droit	14h33	14h30
139,9	52,3	HOUDENG AIMERIES	Tout Droit jusqu'au rond point du canal ensuite AG direction N55 Vers Trivière.	14h36	14h33
134,9	57,3	TRIVIERE	Continuer tout droit aux feux sur la N55	14h43	14h40
133,4	58,8	PERONNES LEZ BINCHE	Au Rond Point 1° a Droite Avenue Léopold III N27 toujours tout droit au fond AG sur N90 direction Binche	14h45	14h41
129,2	63,0	WAUDREZ	Tout Droit sur la N90 route de Mons, traverser le Rond Point Tout Droit	14h50	14h47
127,1	65,1	BINCHE	Tout Droit traversée Avenue charle Delliège prendre avenue Wanderpepen puis au feu rouge à droite rue de Merbes	14h53	14h49

125,5	66,7	BUVRINNE - ESTINNES	Tout droit Rue de Merbes	14h55	14h51
116,8	75,4	MERBES LE CHÂTEAU	Rue de Merbes, Route Provinciale, Rue de Binche, Rue du Moulin suivre N561	15h07	15h02
113,8	78,4	ERQUELINNES	Suivre rue Saint Martin jusqu'au rond point AG	15h11	15h07
111,4	80,8	SOLRE SUR SAMBRE	Tout droit N40 Direction Beaumont	15h15	15h10
108,4	83,8	MONTIGNIES St-CHRISTOPHE	suivre route de Mons N40 Direction Beaumont	15h19	15h14
107,3	84,9	THIRIMONT	Rond Point 1° AD	15h20	15h15
103,0	89,2	BEAUMONT	Avant l'entrée de la ville a gauche rue de la régence AG rue de l'esplanade et AG N40 direction philippeville suivre chaussée Fernand Delliège, route capitaine,	15h26	15h21
101,0	91,2	SOLRE ST GERY	Tout droit direction N40	15h29	15h24
98,4	93,8	BARBENCON	suivre N40 Chaussée de philippeville, chaussée de Beaumont.	15h33	15h28
93,7	98,5	BOUSSU LEZ WALCOURT	A Droite direction Cerfontaine N589 vers la route des Barrages, Hameau du Poncia	15h39	15h34
87,6	104,6	LAC DE L'EAU D'HEURE	toujours tout droit sur le barrage Hameau du Poncia, rue d'Oupia, N589 Hameau du Badon	15h47	15h42
84,7	107,5	FALEMPRISE	AG N978 toujours tout droit vers rue des haies, rue des barrages toujours tout droit coupe la N40 et continuer tout droit	15h51	15h46
80,2	112,0	WALCOURT	Continuer sur la N978 rue des barrages	15h57	15h52
77,7	114,5	WALCOURT	A droite au Magasin Carrefour Market rue des Forges vers Walcourt Centre, 1° A gauche vers le domaine de PUMONT (côte à 20%) - DEVIATON DIRECTEUR SPORTIF	16h01	15h55
73,7	118,5	WALCOURT	1° A Gauche jusqu'au Sommet - ATTENTION Descente Dangereuse 1° A Gauche jusqu'en bas puis à Gauche rue des forges, AG rue des Ry de Ry AD Rue des Bergerie AD Rue de Fraire AD Rue Saint Pierre (courte descende sinueuse)	16h04	15h58
70,2	122,0	WALCOURT	AG rue de la Montagne direction la Grand Place de Walcourt a gauche passage devant la basilique, A droite rue Toffette (Côte à 14%) Rue du Calvaire A gauche rue de Sault Poquet	16h12	16h00
67,7	124,5	VOGENEE	AD Rue de Daussoit, rue du Patard, Place du Trieux, AG rue du Trieux Paucot, Rue Voyau VIRAGE DANGEREUX AG Bois des Restins, rue D'Yves AD rue du monument - PASSAGE sous Petit Tunnel hauteur 3,25m - continuer sur la rue des Genets, au fonds à Droite rue Saint Pierre, rester sur la droite Rue de Fraire (Côte à 8%) Continuer tout droit rue de Bailleux.	16h16	16h05
61,7	130,5	FAIROUL	1° à A gauche rue des Jonquilles, A Gauche rue du Four N932 2° a Droite rue du Vetla (DESCENTE III) en bas vers la droite routes des barrages N978	16h29	16h16
57,7	134,5	CHASTRES	Rester sur la N978 Pont des Diables puis AG route de Bonnières		
53,2	139,0	THY-LE-CHÂTEAU	Route de Bonnières jusqu'au Rond Point 1° à Droite rue du Fourneau puis AG rue du Chénlat tenir sa gauche rue du Grand Chemin A gauche puis A droite rue des maronniers (Pavés) Place de l'Eglise, a droite rue de la Thyria, a droite rue de versailles (côte 14% - passage étroit) , tout droit rue de l'institut LM en haut a droite rue de Namur	16h42	16h28

47,2	145,0	NALINNES	AG rue de Nalannes, rue Lavalle, AG rue du Hameau, AD rue de la Dime, AG rue du Dépôt AD rue de Marcinelle AG Chemin du Haut Bruard tout droit	16h52	16h37
40,7	151,5	HAM SUR HEURE	tout droit rue de Nalannes, 2° à AD au RP rue des déportés, rue de Jamioux au bout droite à droite chaussée de thuin	16h58	16h45
32,4	159,8	<u>MONT-SUR-MARCHIENNE</u>	Chaussée de Thuin 1 er passage sur la ligne d'arrivée	17h04	16h55
		HAM SUR HEURE	AD, rue de la bruyère, AD rue de Nalinne, AG rue du Sanatorium au Rond Point a droite rue des septs petites		
21,6	170,6	<u>MONT-SUR-MARCHIENNE</u>	AD rue de nalannes, 2° à AD au RP rue des Déportés, rue de Jamioux au bout tourner à droite Chaussée de Thuin	17h19	17h08
		HAM SUR HEURE	Chaussée de Thuin 2 er passage sur la ligne d'arrivée		
		<u>MONT-SUR-MARCHIENNE</u>	AD, rue de la bruyère, AD rue de Nalinne, AG rue du Sanatorium au Rond Point a droite rue des septs petites		
10,8	181,4	<u>MONT-SUR-MARCHIENNE</u>	AD rue de nalannes, 2° à AD au RP rue des Déportés, rue de Jamioux au bout tourner à droite Chaussée de Thuin	17h34	17h21
		HAM SUR HEURE	Chaussée de Thuin 3 er passage sur la ligne d'arrivée		
		<u>MONT-SUR-MARCHIENNE</u>	AD, rue de la bruyère, AD rue de Nalinne, AG rue du Sanatorium au Rond Point a droite rue des septs petites		
0,0	192,2	<u>MONT-SUR-MARCHIENNE</u>	AD rue de nalannes, 2° à AD au RP rue des Déportés, rue de Jamioux au bout tourner à droite Chaussée de Thuin	17h49	17h35
			ARRIVEE		